

Direction d'établissement École primaire Eurêka

Direction générale
CC 26-04-02

Le Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs (CSSVDC) dessert environ **19 000 élèves** du préscolaire jusqu'à l'éducation des adultes, répartis dans **52 établissements** situés en Estrie. Il emploie plus de **3 300 personnes** et son centre administratif est basé à Granby.

L'école **Eurêka** du CSSVDC est un milieu d'apprentissage dynamique et bienveillant, où l'on intervient rapidement afin de favoriser la réussite de chaque élève. Portée par les valeurs de respect, d'engagement et de persévérance, l'équipe-école met en oeuvre des pratiques éducatives stimulantes au sein d'un environnement inclusif, sécuritaire et créatif.

Poste : Direction d'établissement
Affectation : École Eurêka
Statut : Poste régulier à temps plein
Date d'entrée en fonction à déterminer avec la direction générale du CSSVDC

Nature du travail

L'emploi de direction d'école comporte la responsabilité de la gestion, au point de vue tant administratif que pédagogique, de l'ensemble des programmes et des ressources de l'école en vue de favoriser la réussite de tous les élèves, et ce, conformément à la *Loi sur l'instruction publique* et aux responsabilités définies par le Centre de services scolaire.

Quelques attributions caractéristiques

Relevant de la direction générale du Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs (CSSVDC), cet emploi comporte notamment les responsabilités suivantes :

- Évaluer les besoins de l'école et en définir les objectifs compte tenu des dispositions légales ainsi que des orientations, des politiques, des règlements du Centre de services scolaire et du conseil d'établissement ;
- Assister le conseil d'établissement dans l'exercice de ses fonctions et pouvoirs, participer aux séances et appliquer les décisions de ce dernier ;
- Favoriser la concertation entre les parents, les élèves, l'équipe-école et les autres intervenants de même que leur participation à la vie de l'école et à la réussite scolaire ;
- Participer à l'élaboration des politiques et des règlements du CSSVDC, et voir à l'application de ceux-ci ;
- Assurer la promotion de l'école.

Qualifications requises

- Baccalauréat en sciences de l'éducation ou diplôme universitaire de 1^{er} cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans ou occuper un emploi de hors cadre ou de cadre, à l'exception de celui de gérante ou de gérant, dans un centre de services scolaire ;
- Aisance en français ;
- Huit années d'expérience pertinente ;
- Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre ;
- Programme d'études universitaires de 2^e cycle comportant un minimum de 30 crédits en gestion pertinent à l'emploi de cadre d'école ou de centre.

La candidate ou le candidat retenu(e) sera soumis(e) à une évaluation psychométrique.

Profil de la personne recherchée

- Aptitude à harmoniser la vie scolaire en favorisant l'écoute, la concertation et la synergie des acteurs de l'équipe-école et des partenaires de la communauté ;
- Leadership pédagogique mobilisateur, orienté vers la réussite éducative et le bien-être des élèves, dans une perspective d'amélioration continue des pratiques ;
- Capacité à assurer une gestion rigoureuse et efficiente des opérations de l'école, incluant l'organisation du travail et la gestion des priorités ;
- Niveau élevé d'autonomie, de rigueur, d'initiative et d'engagement professionnel.

Conditions d'emploi

- Les conditions d'emploi sont celles prévues au Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des centres de services scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal ;
- La classification est « directeur d'école », classe 8 ;
 - **Le traitement annuel s'établit entre 103 121 \$ à 137 492 \$;**
- De 30 à 35 jours de vacances annuelles (selon les années de service continu dans le réseau de l'éducation) ;
- 18 jours fériés, incluant 10 jours de congé pendant la période des fêtes, 2 jours de congé mobile et 2 jours de congé pour affaires personnelles ;
- Régime d'assurances collectives et régime de retraite à prestations déterminées ;
- Programme d'aide aux employés ;
- Service de télémédecine.

Pour de plus amples informations sur la nature du travail et les conditions d'emploi veuillez-vous référer au [Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des centres de services scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal](#).

Procédure en vigueur pour combler le poste

Toute personne intéressée par ce poste et possédant les qualifications requises doit, **au plus tard le 11 mai 2026 à 16 h**, faire parvenir son curriculum vitae via notre site au cssvdc.gouv.qc.ca/emplois, où elle sera redirigée automatiquement sur le site de Jobillico¹.

Les entrevues se tiendront les 14 et 15 mai 2026. Nous remercions toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt. Toutefois nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Dans le cadre de son programme d'accès à l'égalité en emploi, le CSS du Val-des-Cerfs invite les femmes, les autochtones, les personnes handicapées ainsi que les membres de minorités visibles et ethniques à présenter leur candidature. Aussi, nous invitons toutes les personnes handicapées ayant besoin d'adaptation afin de venir nous rencontrer en entrevue, à nous le spécifier.

Le CSS du Val-des-Cerfs est soumis à l'application de la *Loi sur la laïcité de l'État* adoptée en date du 16 juin 2019.

Remis à Granby, ce 28^e jour du mois d'avril 2026.

¹ Afin de postuler en ligne sur Jobillico, veuillez utiliser le navigateur internet Google Chrome ou Firefox.